BTS ÉCONOMIE SOCIALE FAMILIALE

E5 – PARTICIPATION A LA DYNAMIQUE INSTITUTIONNELLE ET PARTENARIALE

SESSION 2026

_____

Durée : 4 heures

Coefficient : 5

_____

Matériel autorisé

L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé.
L'usage de la calculatrice sans mémoire « type collège » est autorisé.

Tout autre matériel est interdit.

Dès que le sujet est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet se compose de 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11.

Si les nouvelles technologies sont aujourd'hui le plus souvent maîtrisées et accessibles aux enfants, elles peuvent être source d'inquiétude pour les parents qui craignent addiction, violence ou encore harcèlement. Selon une enquête menée par la Ville de Paris, un tiers des familles cite les nouvelles technologies parmi leurs principales sources de préoccupations.

Aussi, la Ville de Paris a intégré dans sa politique de soutien aux familles un volet concernant l'inclusion numérique ainsi que la place et le bon usage de cette technologie, sujet qui concerne toutes les familles parisiennes. Pour accompagner les parents à l'ère du numérique, la Ville de Paris s'attache à créer du lien entre enfants et parents, former les parents mais aussi les encourager à débattre et échanger sur cette question.

Dans cette perspective, la Ville de Paris a mené, du 23 au 30 mars 2024, une action intitulée « Mon enfant et les écrans, une semaine pour bien vivre le numérique en famille ».

Chaque année, cet événement est l'occasion de proposer des ateliers, des conférences et des échanges destinés à sensibiliser parents et enfants à un usage raisonné des écrans. De nombreux partenaires participent à l'événement.

PARTIE 1

Question 1 : Présenter la démarche partenariale de la Ville de Paris dans la conduite de sa politique de soutien à la parentalité face aux défis du numérique.

PARTIE 2

Titulaire du brevet de technicien supérieur en économie sociale familiale, vous êtes animateur numérique au centre socio-culturel Espace 19.
Dans le cadre de la semaine « Mon enfant et les écrans, une semaine pour bien vivre le numérique en famille », le centre socio-culturel associatif Espace 19, en partenariat pour la première fois avec l'association Génération numérique, a mené un atelier parents-enfants au sein de ses locaux.

Un bilan de l'atelier a été réalisé en avril 2024 conjointement par les deux partenaires impliqués et les familles. À l'issue de ce bilan, la directrice du centre socio-culturel Espace 19 vous confie la mission de poursuivre et développer le partenariat avec l'association Génération numérique en réponse aux besoins des familles.

Question 2 : Expliquer les enjeux du développement de ce partenariat.

Question 3 : Proposer des modalités de travail à mettre en œuvre pour répondre à la mission que vous a confiée la directrice.

Par ailleurs, votre directrice souligne l'importance de prévoir des moyens de suivi pour assurer la pérennité du partenariat.

Question 4 : Présenter un outil permettant d'assurer le suivi du partenariat.

BARÈME

Compétences	Répartition des points / 20
C5.1. Respecter les logiques institutionnelles et les stratégies organisationnelles	**5**
C5.2. Développer des actions en partenariat, en réseau et participer à la dynamique institutionnelle	**6**
C5.3. Participer au suivi des partenariats engagés par les structures	**7**
Qualité de l'expression et structuration	**2**

ANNEXES

ANNEXE 1 – Les écrans et les jeux vidéo (extraits)
Source : *MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives).* [Consulté le 18 septembre 2025].
Disponible à l'adresse : https://www.drogues.gouv.fr

ANNEXE 2 – Plan National « Pour un usage raisonné des écrans par les jeunes et les enfants » (extraits)
Source : *Secrétariat d'État chargé de l'enfance et des familles.* [Consulté le 18 septembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://solidarites.gouv.fr

ANNEXE 3 – Schéma départemental parisien des services aux familles 2021 - 2026 (extraits)
Source : *Caf de Paris. Schéma départemental parisien des services aux familles 2021 – 2026.* [Consulté le 18 septembre 2025].
Disponible à l'adresse : https://www.caf.fr

ANNEXE 4 – Communication de la Ville de Paris – « Mon enfant et les écrans : une semaine pour bien vivre le numérique en famille » – du samedi 23 au samedi 30 mars 2024 (extraits)
Source : *Ville de Paris. Communication de la Ville de Paris – « Mon enfant et les écrans : une semaine pour bien vivre le numérique en famille ».* [Consulté le 18 septembre 2025].
Disponible à l'adresse : https://www.api-site.paris.fr

ANNEXE 5 – Projet de délibération de la Ville de Paris concernant l'attribution de subventions pour accompagner les parents à l'ère numérique (extraits)
Source : *Ville de Paris. Projet de délibération de la Ville de Paris concernant l'attribution de subventions du dispositif « accompagner les parents à l'ère numérique »*. [Consulté le 18 septembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://cdn.paris.fr

ANNEXE 6 – Présentation de l'association Génération numérique (extrait)
Source : *Présentation de l'association.* [Consulté le 18 septembre 2025]
Disponible à l'adresse : https://asso-generationnumerique.fr

ANNEXE 7 – Fiche de poste d'animateur numérique à l'Espace 19
Source : *Document interne, Centre socio-culturel Espace 19.*

ANNEXE 8 – Réunion bilan de l'atelier parents-enfants « Parentalité numérique, nos enfants et les écrans » du 04/04/2024
Source : *Document interne, Compte-rendu du bilan de l'atelier « parents-enfants » mené à l'Espace 19*

ANNEXE 1 – Les écrans et les jeux vidéo (extraits)

Selon l'Autorité de régulation des communications (Baromètre du numérique « équipement et usages », 2021, ARCEP), 84 % des personnes âgées de douze ans et plus utilisent un téléphone portable. Par ailleurs, l'acquisition du premier téléphone portable est de plus en plus précoce : 41 % des filles contre 30 % des garçons de moins de 25 ans ont eu leur premier téléphone mobile avant 12 ans.

Ces chiffres reflètent bien le raz-de-marée technologique qui s'est emparé de toute la population et plus particulièrement des jeunes. Sur un sujet pour lequel on manque encore de recul, le bon sens et le principe de précaution restent de mise. À tout âge, des risques peuvent être associés aux usages numériques excessifs […]. Pour les enfants et les adolescents, le temps passé devant un écran peut empiéter sur des apprentissages essentiels à leur développement physique, psychique et social. Un usage excessif peut avoir des conséquences sur le développement du cerveau des enfants, leur apprentissage des compétences fondamentales et leur capacité d'attention. Afin de protéger les enfants et leur bien-être, l'entourage doit être vigilant et s'assurer du bon usage des écrans. Concernant les adultes, la porosité entre l'usage personnel et professionnel des écrans, accentuée par le développement du télétravail, peut provoquer des impacts négatifs sur le bien-être et la santé mentale. Par ailleurs, quel que soit l'âge, la pratique des jeux vidéo peut devenir problématique lorsqu'elle est associée à une perte de contrôle et affecte les autres domaines de la vie du joueur.

La limitation du temps d'écrans, la promotion d'un bon usage des écrans et de la parentalité numérique sont devenues des objectifs partagés par plusieurs politiques publiques – éducation et réussite scolaire, santé et soutien aux familles.

Source : *MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives).* [Consulté le 18 septembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.drogues.gouv.fr

ANNEXE 2 – Plan national « Pour un usage raisonné des écrans par les jeunes et les enfants » (extraits)

En quelques années, les technologies numériques se sont imposées pour un grand nombre d'activités et à tout âge. Les enfants de deux ans sont 84 % à regarder la télévision au moins une fois par semaine. Entre 3 et 17 ans, la moyenne de temps passé devant les écrans est de trois heures par jour en France (Étude longitudinale française depuis l'enfance -elfe- engagée depuis 2013, pilotée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale - Inserm - et l'Institut national des études démographiques - Ined). […]

Dans ce cadre, le gouvernement a lancé, le 7 février 2022, le plan d'actions « Pour un usage raisonné des écrans par les jeunes et les enfants », qui est issu d'une démarche interministérielle entre les Ministères en charge des Solidarités, de la Santé, de l'Éducation nationale, Jeunesse et sports, de l'Économie, des Finances et de l'Agriculture, la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA) […]. Il vise à promouvoir l'information, l'éducation et l'accompagnement des enfants, des parents et des professionnels afin d'apprendre à utiliser les écrans en tant que support, dans des temps et lieux appropriés.

Quatre actions phares seront menées.

- La création de l'atelier de la parentalité numérique pour mieux accompagner les parents face à l'utilisation du numérique par leurs enfants :
    - extension du site internet jeprotegemonenfant.gouv.fr ;
    - développement dans les territoires d'ateliers de la parentalité numérique à travers un réseau d'associations.
- Sensibiliser les parents à l'exposition des enfants aux écrans et leur impact sur le développement des enfants.
- Faciliter le recours aux outils permettant de filtrer les contenus inappropriés pour les mineurs et de limiter le temps d'écran.
- Faciliter le dialogue parents / enfants en centralisant les ressources sur ce sujet. [...]

Source : *Secrétariat d'État chargé de l'enfance et des familles.* [Consulté le 18 septembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://solidarites.gouv.fr

ANNEXE 3 – Schéma départemental parisien des services aux familles 2021 - 2026 (extraits)

Le Comité de Pilotage des Services aux Familles (CPSF) est l'instance de gouvernance du Schéma départemental parisien des services aux familles. Cette instance est présidée par le Préfet et par deux vice-présidents :

- la Maire de Paris[1] ;
- le Président du conseil d'administration de la Caf de Paris.

Le Schéma départemental Parisien des Services aux Familles vise à renforcer et dynamiser le partenariat entre les acteurs parisiens intervenant auprès des familles sur les thématiques de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et du soutien à la parentalité.

En favorisant la coordination des services construits pour et avec les familles parisiennes par les différents acteurs du territoire, le Schéma contribue à la construction de parcours d'accompagnement cohérents.

La partie du Schéma concernant le soutien à la parentalité se décline en 5 axes. L'axe n°5 est centré sur le développement des actions d'inclusion numérique des parents. […]

<u>Axe 5</u> : Renforcer les actions d'inclusion numérique des parents

- Renforcer la coordination partenariale autour de l'inclusion numérique des parents, au niveau institutionnel et opérationnel, entre la Ville de Paris, la Caf, l'Éducation nationale et le GIP[2] Réussite éducative, autour de la question de l'inclusion numérique des parents.

- Développer des actions d'accompagnement de la « e-parentalité » : soutenir des actions d'accompagnement des parents parisiens autour de la maîtrise des outils numériques pour qu'ils puissent mieux accompagner leurs enfants autour des enjeux scolaires, de l'exposition aux écrans et de l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux. [...]

Source : *Caf de Paris. Schéma départemental parisien des services aux familles 2021 – 2026.* [Consulté le 18 septembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.caf.fr

[1] Paris, collectivité territoriale spécifique : Depuis le 1er janvier 2019, Paris est une collectivité territoriale à statut unique, dénommée « Ville de Paris ». Elle exerce les compétences de la commune et du département de Paris.

[2] GIP : groupement d'intérêt public qui permet à des partenaires publics et privés de mettre en commun des moyens pour exécuter des missions d'intérêt général.

ANNEXE 4 – Communication de la Ville de Paris - Mon enfant et les écrans : « une semaine pour bien vivre le numérique en famille » – du samedi 23 au samedi 30 mars 2024 (extraits)

[…] Le sujet de la place et du bon usage du numérique concerne toutes les familles, et depuis 2022, des actions de soutien dans le cadre du dispositif « accompagner les parents à l'ère du numérique » sont proposées aux parents.

Des actions visant à faciliter l'accès à des informations, à donner des repères fiables, à partager des conseils et ouvrir l'échange sur ces sujets, entre parents ou avec des professionnels existent. En 2024, la Ville de Paris et l'ensemble de ses partenaires proposent, dans tout Paris, une semaine d'événements dédiés aux parents et aux enfants de tous âges pour « Bien vivre le numérique en famille ». Les familles parisiennes sont invitées à venir participer aux nombreuses actions prévues, près de chez elles et en ligne.

La Ville de Paris à travers ses structures municipales et ses espaces publics numériques, la Caf de Paris, l'Udaf, les centres de loisirs et centres sociaux associatifs dont l'Espace 19, les établissements scolaires, etc. Se sont largement emparés du sujet pour proposer une offre riche et variée. […]

Source : *Ville de Paris. Communication de la Ville de Paris – « Mon enfant et les écrans : une semaine pour bien vivre le numérique en famille ».* [Consulté le 18 septembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://www.api-site.paris.fr

ANNEXE 5 – Projet de délibération de la Ville de Paris concernant l'attribution de subventions pour accompagner les parents à l'ère numérique (extraits)

2024 DFPE 79 – Conventions et subventions (85 000 euros) à huit associations pour leurs actions d'accompagnement des parents à l'ère du numérique dans tous les arrondissements parisiens.

Mesdames, Messieurs,

DÉLIBÉRATION

EXPOSE DES MOTIFS

La Ville de Paris a rendu publiques les conclusions d'une étude menée en 2021 sur les attentes des familles parisiennes. L'enquête réalisée auprès de plus de 3 000 parents dans le cadre de cette étude, a permis de mettre en lumière notamment leur besoin de bénéficier d'aide pour les accompagner dans leur rôle de parents, sur des sujets de préoccupations pour lesquels ils ne trouvent pas suffisamment de réponses.

La Ville de Paris et la Caf ont souhaité renforcer et rendre plus accessible l'offre d'accompagnement des parents à l'ère du numérique. Pour cela, un appel à projets de la Ville de Paris « Parentalité à l'ère du numérique » est lancé chaque année.

Cette démarche partenariale a donné lieu à la mise en place d'un comité de suivi et de différents groupes de travail impliquant les partenaires. […]

Bilan des actions subventionnées pour l'année scolaire 2023-2024

Pendant l'année scolaire 2023-24, la Ville de Paris a soutenu 6 projets (ateliers collectifs, conférences, forum, webinaires).

Ces ateliers collectifs, conférences et webinaires ont donné, aux parents participants, des clés pour accompagner leur enfant dans la découverte et l'utilisation des écrans, dans l'équilibre des activités menées, dans la prise en compte des risques que les écrans peuvent représenter et dans le décryptage des informations numériques. Ils ont aidé également les parents à maîtriser des objets numériques actuels pour leur permettre de définir leur propre cadre éducatif. Les partenariats créés pour mettre en place ces actions sont nombreux et variés (écoles, collèges, bibliothèques, nombreuses structures sociales), notamment lors de la semaine « *Mon enfant et les écrans : Bien vivre le numérique en famille* ».

Les associations subventionnées se sont largement impliquées pour cet évènement d'envergure, porté par la Ville de Paris avec ses partenaires locaux et nationaux. Elles ont également toutes participé à la dynamique du comité de suivi et aux groupes de travail mis en place fin 2022 afin de réaliser une brochure synthétisant des ressources et des repères aux parents. […]

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris

Source : *Ville de Paris. Projet de délibération de la Ville de Paris concernant l'attribution de subventions du dispositif « accompagner les parents à l'ère numérique ».* [Consulté le 18 septembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://cdn.paris.fr

ANNEXE 6 – Présentation de l'association Génération numérique (extrait)

L'objectif de Génération Numérique, association agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale, est d'être une ressource complémentaire à l'éducation nationale et à l'éducation familiale en proposant des interventions de prévention, d'information et de vulgarisation aux usages du numérique et de l'EMI (Education aux Médias et à l'Information). L'association travaille en étroite collaboration avec la CNIL (Commission Nationale Informatique et Liberté), la Défenseure des droits, les ministères de l'Éducation Nationale, de la Culture, de l'Enfance et de l'Intérieur afin de répondre aux besoins d'information, d'éducation et de sensibilisation au contexte numérique.

Des animateurs spécialisés répartis sur tout le territoire métropolitain interviennent dans les écoles, collèges, lycées et dans les structures non scolaires (centres sociaux, Maisons de la jeunesse et de la culture, Instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques, Instituts médico-éducatifs…) en y animant des séances d'information et de prévention concernant les enjeux et les risques du numérique. Les sujets abordés dépendent de l'âge des publics et des attentes des structures (cyber harcèlement, téléchargement, réseaux sociaux, téléphone mobile, jeux vidéos, éducation aux médias et à l'information, citoyenneté, égalité fille-garçon). [...]. En 2023-24, l'association a participé activement aux côtés de la Ville de Paris, de la Caf et de nombreux partenaires locaux à l'animation de la semaine « Mon enfant et les écrans, une semaine pour bien vivre le numérique en famille », du 23 au 30 mars 2024.

Des ateliers « parentalité numérique, nos enfants et les écrans » ont ainsi été mis en place dans plusieurs centres sociaux des 18ème, 19ème et 20ème arrondissements.

Source : *Présentation de l'association.* [Consulté le 18 septembre 2025]. Disponible à l'adresse : https://asso-generationnumerique.fr

ANNEXE 7 – Fiche de poste d'animateur numérique à l'Espace 19

ESPACES OUVERTS À TOUS !



FICHE DE POSTE

Animateur numérique	
Présentation de l'association	Espace 19 est une association gérée par et pour les habitants du 19ème arrondissement. Elle est là pour accueillir et proposer une grande diversité d'activités répondant aux besoins et envies des habitants. Intergénérationnelle, elle s'adresse à tous, du plus jeune âge au plus avancé. Notre structure est aussi un lieu de construction de projets avec les habitants : entraide, échanges, ateliers culturels et de loisirs, sorties, séjours, contribution à la vie du quartier, etc.
Positionnement dans l'organisation	Placé(e) sous l'autorité hiérarchique de la directrice du centre social et culturel associatif de l'Espace 19 agréé Caf.
Principales missions	**Travailler en lien avec les différents professionnels du service déjà en poste afin de réduire les inégalités dans la maîtrise du numérique**. • Animer et encadrer en appui sur les partenariats développés des ateliers collectifs d'apprentissage et de prise en main des outils numériques • Sensibiliser les publics aux usages responsables du numérique • Créer des supports pédagogiques adaptés au public • Participer à l'accueil et à l'information du public, analyser ses demandes et ses besoins • Réaliser le suivi administratif (reporting) • Faciliter l'autonomisation et la participation active des usagers
Aptitudes et qualités requises	• Maîtrise de l'outil informatique (suite office) • Expérience en milieu associatif, connaissance du secteur de l'éducation et de la jeunesse et partage des valeurs de l'Économie Sociale et Solidaire appréciés. • Ouverture d'esprit, respect de l'éthique • Veiller à la cohésion d'équipe • Promouvoir l'image de l'association • Faciliter et développer le partenariat. **Titulaire** d'un diplôme d'animation socio-culturelle, DUT/BUT carrières sociales, BTS ESF ou équivalent... **La certification de conseiller numérique est un plus**
Lieu de travail	6 rue Henri Verneuil 75019 PARIS
Rémunération	Indice 280 groupe C de la convention collective Éclat

Source : *Espace 19. Fiche de poste d'Animateur numérique.* Document interne.

ANNEXE 8 – Réunion bilan de l'atelier parents-enfants « Parentalité numérique, nos enfants et les écrans » du 04/04/2024

Compte rendu du bilan de l'atelier parents-enfants « Parentalité numérique, nos enfants et les écrans »
Date de la réunion : 04 avril 2024
Lieu : Espace 19 (salle 4)
Durée : 10h00 – 11h00

Compte-rendu rédigé par l'animateur numérique

Présents

- Directrice d'Espace 19
- Représentant de Génération Numérique
- Animateur numérique d'Espace 19
- Représentant des familles

Introduction

Mme M., Directrice d'Espace 19, a ouvert la réunion en remerciant les participants. Elle a proposé un retour sur l'atelier numérique du 27 mars 2024, organisé dans le cadre de la semaine « Mon enfant et les écrans : une semaine pour bien vivre le numérique en famille », afin de mieux comprendre les attentes des familles pour orienter les futures actions.

Retour sur l'atelier

→ Participation : 11 familles étaient présentes lors de l'atelier.
→ Principales préoccupations :
  - Temps d'écran : de nombreux parents ont exprimé des inquiétudes concernant la gestion du temps d'écran et la difficulté de trouver un équilibre entre l'utilisation éducative et la surexposition aux écrans.
  - Sécurité en ligne : les familles ont manifesté un fort intérêt pour les questions de sécurité en ligne, en particulier sur l'utilisation des contrôles parentaux et la protection de la vie privée des enfants.
  - Outils éducatifs : certains parents souhaitaient des recommandations d'applications et de plateformes éducatives sécurisées pour soutenir les apprentissages de leurs enfants.

Pistes d'amélioration et perspectives de partenariat

→ Collaboration renforcée : les participants ont souligné l'importance de la complémentarité entre Espace 19 et Génération Numérique, alliant expertise technique et connaissance des besoins des familles locales.
→ Accompagnement continu : plusieurs familles ayant exprimé un besoin d'accompagnement sur la durée, des sessions de suivi pourraient être envisagées pour approfondir certains sujets.

Source : *Compte-rendu du bilan de l'atelier « parents-enfants » mené à l'Espace 19.* Document interne.